

Recherche et innovation



Le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020, doté de 77 milliards d'euros, aide l'UE à stimuler la croissance et l'emploi et à relever certains de nos plus grands défis.

La recherche et l'innovation sont essentielles à notre économie et notre société. Elles sont au cœur des efforts européens visant à créer des emplois de qualité et à stimuler la croissance et l'investissement. Elles nous apportent également les connaissances et les solutions nécessaires pour faire face à des problèmes urgents tels que l'épidémie d'Ebola de 2014 et à des défis sociétaux à long terme tels que le changement climatique.

Dans le même temps, la recherche et l'innovation contribuent à améliorer la vie des citoyens en amenant des progrès dans des domaines tels que les soins de santé, les transports et l'énergie, et elles constituent la base de lancement d'innombrables nouveaux produits et services qui peuvent améliorer la qualité de vie et les performances économiques.

Ce que fait l'Union européenne

L'UE est la plus grande usine du savoir au monde, représentant près d'un tiers de la production scientifique et technologique mondiale. Toutefois, face à la concurrence croissante, l'UE doit s'efforcer de transformer au mieux l'excellence de la recherche et les idées innovantes en produits et technologies performants. Tous les États membres de l'UE disposent de leurs propres politiques de recherche et de leurs propres systèmes de financement, mais le meilleur moyen d'aborder de nombreuses questions clés consiste à amener les chercheurs et les innovateurs de différents pays à travailler ensemble. C'est pourquoi la recherche et l'innovation sont soutenues au niveau de l'UE, notamment par le programme Horizon 2020.

Horizon 2020 est le plus grand programme de recherche et d'innovation jamais mis en œuvre par l'UE, avec 77 milliards d'euros de

financement sur sept ans (2014-2020), en plus des autres investissements publics et privés que ces fonds attirent. Ce programme stimule d'autres percées, découvertes et premières mondiales en concrétisant de grandes idées, du laboratoire au marché.

Horizon 2020 poursuit trois objectifs principaux:

- stimuler l'excellence scientifique, notamment par l'intermédiaire du [Conseil](#)

européen de la recherche, ainsi que la formation et le développement de carrière des chercheurs dans le cadre des [actions Marie Skłodowska-Curie](#);

- promouvoir le leadership industriel dans des domaines tels que les nanotechnologies, la biotechnologie et les technologies de l'information et de la communication, et en soutenant les entreprises et les entrepreneurs; et
- s'attaquer à nos plus grands défis sociétaux, y compris la santé, les transports, l'énergie, l'action en faveur du climat et la protection de la liberté et de la sécurité.

La Commission européenne entend également élaborer des politiques qui encouragent l'excellence de la recherche et stimuleront l'innovation. Les nouvelles politiques et actions sont regroupées sous trois thèmes principaux: [innovation ouverte](#), [science ouverte](#), [ouverture au monde](#).



Pour plus d'informations: https://ec.europa.eu/info/topics/research-and-innovation_fr

Comment prendre contact avec l'UE?

EN LIGNE

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

EN PERSONNE

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition.

Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

PAR TÉLÉPHONE OU PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez contacter ce service:

- par téléphone:
 - via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
 - au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a des bureaux (représentations) dans tous les États membres de l'Union européenne: https://ec.europa.eu/info/contact/local-offices-eu-member-countries_fr

BUREAUX DE LIAISON DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen dispose d'un bureau de liaison dans chaque État membre de l'Union européenne: <http://www.europarl.europa.eu/at-your-service/fr/stay-informed/liaison-offices-in-your-country>

DÉLÉGATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne a également des délégations dans d'autres parties du monde: https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/area/geo_fr



Vous avez des questions sur l'Union européenne? Europe Direct a les réponses: 00 800 6 7 8 9 10 11, <http://europedirect.europa.eu>

Cette fiche d'information fait partie de la publication *L'Union européenne: sa fonction et ses activités*.

Une version interactive de la présente publication, avec des hyperliens renvoyant à des contenus en ligne, est disponible aux formats PDF et HTML: <https://op.europa.eu/webpub/com/eu-what-it-is/fr/>

Autres fiches d'information dans la série *Ce que fait l'Union européenne*

Action pour le climat et pacte vert pour l'Europe
Affaires étrangères et politique de sécurité
Affaires maritimes et pêche
Agriculture et développement rural
Aide humanitaire et protection civile
Budget
Commerce
Concurrence
Consommateurs
Coopération internationale et développement
Culture et médias
Douanes
Économie et société numériques
Économie, finances et euro
Éducation et formation
Élargissement de l'UE
Emploi et affaires sociales
Énergie
Entreprises et industrie
Environnement
Fiscalité
Frontières et sécurité
Jeunesse
Justice et droits fondamentaux
Marché unique
Migration et asile
Politique européenne de voisinage
Politique régionale
Prévention de la fraude
Recherche et innovation
Santé publique
Sécurité alimentaire
Services bancaires et financiers
Sport
Transports

Manuscrit achevé en janvier 2020

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020



© Union européenne, 2020

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Toutes les photos: © Shutterstock, © Fotolia

Print	ISBN 978-92-79-95158-9	doi:10.2775/78754	NA-04-18-798-FR-C
PDF	ISBN 978-92-79-95175-6	doi:10.2775/048179	NA-04-18-798-FR-N